

## **Dans la Mehaigne en Wallonie, des niveaux "alarmants" de Pfas : "On est juste derrière les taux de pollution de la Seine en plein Paris"**

**"La Mehaigne, en Hesbaye, sillonne une région à forte densité agricole, loin des hauts lieux de l'industrie chimique ou pharmaceutique. Or, parmi les 23 échantillons européens, c'est la troisième rivière la plus contaminée au TFA", dénonce l'association Nature et Progrès qui a mené une enquête exploratoire. Le TFA est un Pfas (ou "polluant éternel") oublié des législations et de la surveillance de l'eau, selon plusieurs associations européennes.**

[Sophie Devillers](#) Journaliste service Planète

- Publié le 27-05-2024

Celui qu'on appelle le "Pfas oublié" fait l'objet de plus en plus d'intérêt – et surtout d'inquiétudes, y compris désormais en Belgique. Il y a quelques jours, une série de scientifiques et d'organisations européennes [lançaient l'alerte sur le TFA](#), un "polluant éternel" (ou Pfas), issu de la dégradation de pesticides ou [de gaz fluorés](#) et désormais omniprésent sur la planète, mais qu'ils considéraient trop peu pris en considération. Ce lundi, ce sont d'autres ONG qui enfoncent le clou, en publiant une analyse de l'eau réalisée dans plusieurs pays européens, dont la Belgique. Résultat : les niveaux de contamination par cet acide trifluoroacétique, sont "*alarmants*".

Selon cette étude exploratoire conjointe sur 23 échantillons d'eau de surface et six échantillons d'eau souterraine prélevés dans dix pays de l'UE, les concentrations trouvées sont en moyenne de 1 180 nanogrammes par litre (ng/l). "*Ce chiffre est 70 fois plus élevé que la concentration moyenne de tous les autres Pfas examinés combinés (17,5 ng/l), y compris les Pfas bien connus qui constituent des points d'attention tels que le PFOA et le PFOS*", affirment les membres du Réseau PAN Europe, qui ont mené cette enquête.

### **Nonante-huit pour cent du total des Pfas détectés**

Tous les échantillons d'eau analysés contiennent des Pfas. Mais, soulignent les associations, le "*TFA représente plus de 98 % du total des Pfas détectés*". Pour elles, "*les niveaux de TFA trouvés dans les eaux de surface et souterraines représentent la plus grande contamination à grande échelle connue de l'eau à par un produit chimique fabriqué par l'homme dans l'histoire*". Les niveaux constatés

dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines sont comparables, selon les résultats obtenus. Stable, mobile et très soluble dans l'eau, le TFA est le "contaminant parfait des eaux souterraines".

En Belgique, l'échantillon a été prélevé dans la Meuse, une rivière wallonne qui sillonne le plateau de la Hesbaye. L'échantillon a été puisé à quelques mètres rive gauche de son confluent avec la Meuse, à Statte. L'eau affiche un taux deux fois plus élevé que la moyenne : 2500 ng/l. "Cette contamination généralisée, qui n'est pas liée à des hauts lieux de l'industrie et donc à une pollution qu'on a souvent qualifiée de localisée, est extrêmement préoccupante. La Meuse, en Wallonie, sillonne une région à forte densité agricole, loin des hauts lieux de l'industrie chimique ou pharmaceutique. Or, parmi les 23 échantillons européens, c'est la troisième rivière la plus contaminée au TFA. Elle se trouve, dans les échantillons, juste derrière les taux de pollution de... la Seine (avec des échantillons prélevés en plein Paris près de Notre-Dame, 2900 microgrammes/litre, NdlR)", souligne Virginie Pissort, chargée de plaider pour l'association belge Nature&Progrès. Selon ces associations, qui s'appuient sur plusieurs études allant en ce sens, les pesticides Pfas semblent être la principale source de contamination de l'eau par le TFA dans les zones rurales, suivis par les réfrigérants (gaz fluorés), le traitement des eaux usées et la pollution industrielle.

## **Pas de surveillance en Wallonie**

Actuellement, en Wallonie et Belgique, les niveaux de TFA dans les eaux de surface ne sont pas officiellement surveillés (comme dans beaucoup de pays en Europe).

La réglementation européenne sur les pesticides exige pourtant que ceux-ci ne soient approuvés que si leurs substances actives et leurs "métabolites pertinents" ne dépassent pas des concentrations de 100 nanogrammes par litre (ng/l) dans les eaux souterraines. Les métabolites (ou produits de dégradation) sont "pertinents" s'ils présentent les mêmes risques que la substance mère ou des risques toxicologiques inacceptables. Mais en 2003, les autorités européennes, dans le cadre de l'évaluation d'un pesticide désormais interdit, ont classé le TFA comme "non pertinent" (tout en reconnaissant que les données toxicologiques étaient insuffisantes). Ce qui implique que les pesticides Pfas peuvent continuer à être approuvés, même si les normes de concentrations sont dépassées.

Cette limite de 100 nanogrammes par litre s'applique également à l'eau potable. Ces molécules peuvent aussi en effet être surveillées dans l'eau du robinet et les États membres ont toute latitude pour suivre les substances qu'ils désirent. Mais en Wallonie (à l'instar de la France, par exemple), pour l'eau du robinet, le TFA ne figure pas non plus dans la liste des pesticides et de leurs métabolites pertinents (surveillés avec une norme de 100 ng/L) ou non pertinents (surveillés mais avec une norme moins stricte), l'exemptant ainsi de toute obligation. Ces listes de métabolites (non pertinents sont controversées car chaque pays européen peut décider quelles substances la composent, en fonction des études de toxicologie à sa disposition ou celles qu'il mène spécifiquement.

Du côté de la Région wallonne, on nous indique que "la Ministre de l'Environnement Céline Tellier a dégagé un budget pour réaliser des analyses sur la présence de ce pesticide (le TFA) dans l'eau potable. La SWDE (Société wallonne de gestion de l'eau) a été mandatée pour mener cette mission. Des recommandations sanitaires seront ensuite émises (par l'administration, NdlR). La mise en œuvre de ce monitoring est imminente."

## **Pas dans les 20 Pfas mesurés dans l'eau potable**

Par ailleurs, le TFA ne figurera pas non plus dans la liste des 20 Pfas qui devront rester sous les 100 microgrammes par litre d'eau potable, selon une législation européenne prévue pour 2026. Dans le cadre de cette même réglementation européenne 2020/2184 sur l'eau potable, le TFA figure cependant dans une autre liste, qui elle limite à 500 nanogrammes par litre la somme de tous les Pfas. *"Mais personne n'en veut ! Pourquoi ? Parce que si on met le TFA là-dedans, on dépasse les concentrations à tous les coups, étant donné que les concentrations du TFA sont bien plus élevées que celle des autres Pfas ! On ne sait pas trop comment gérer le problème, du coup on se limite à la norme plus stricte à 20 Pfas..."*, glisse un bon connaisseur du dossier.

L'Allemagne a pour sa part fixé une valeur guide fondée sur la santé humaine de 60 µg/l pour les TFA dans l'eau potable et une "mesure de précaution" de 10 µg/l.

Bien que le TFA soit le produit terminal persistant d'environ 2 000 composés Pfas, il existe peu de recherches déjà publiées sur sa toxicité pour l'environnement et l'homme, même si beaucoup sont en cours.

Dernier fait marquant toutefois : se basant sur les dossiers remis par les producteurs à l'agence européenne dédiée et comprenant des études toxicologiques, l'Office fédéral allemand des produits chimiques a récemment informé l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) de son intention de proposer d'établir un lien entre le TFA et la toxicité pour la reproduction humaine. L'agence européenne avait d'ailleurs déjà identifié ce [besoin de changer la classification en ce sens au sujet du TFA](#). *"On se pose la question : en cas de contamination dans l'environnement, probablement dans les eaux souterraines, lorsqu'on va boire l'eau avec ces niveaux-là de TFA, est-ce qu'il y aura un impact sur la santé ? On n'en sait rien aujourd'hui. Beaucoup d'études de toxicité sont en cours, mais on ne peut pas encore s'avancer"*, détaillait il y a peu l'expert de l'ULiège Gauthier Eppe sollicité par *La Libre*.

*"Il est plus que temps d'agir à la hauteur de la contamination. La dépollution de l'eau aux Pfas aura un coût énorme. L'étendue de la contamination détectée par le TFA nécessite une action rapide et décisive, à commencer par une interdiction rapide des pesticides Pfas. Nous réclamons aussi la mise en œuvre rapide de la restriction générale des Pfas, et la classification systématique du TFA en tant que "métabolite pertinent" dans le cadre du règlement de l'UE sur les pesticides et en tant que "substance prioritaire" dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau"*, revendique Virginie Pissoort de Nature&Progrès.

Pour l'association, en vertu des différentes directives européennes visant à garantir un bon état des lacs, rivières et eaux souterraines d'Europe, des mesures de réduction de la pollution aux Pfas auraient dû être introduites : *"Le fait que les gouvernements des États membres aient ignoré le problème du TFA pendant des décennies – et dans de nombreux pays encore aujourd'hui – transforme un scandale environnemental en un scandale politique"*.